

Dans la matinée du lendemain, l'empereur me fit appeler, et, après avoir entendu mes explications, il me dit qu'il venait de donner ordre, par dépêche télégraphique, au général Faily, de venir à Metz, et il me chargea d'aller lui porter les explications verbales suivantes : « L'empereur autorise le général de Faily à se diriger sur Metz, en prenant la route de Toul, au lieu de suivre la route directe par Nancy et Pont-à-Mousson. » Je rencontrai le général de Faily à Lunéville, le soir à dix heures. Sur les explications que je lui apportai, il modifia son itinéraire et me dit qu'il allait prendre par Mirecourt et Neufchâteau, afin de se diriger sur Metz, ainsi que le prescrivait la dépêche télégraphique de l'empereur.

La seconde mission que j'ai eu à remplir a consisté à me rendre à Lunéville, pour rassembler les isolés et les diriger sur Châlons. Je suis reparti dans la nuit du 11 au 12, et je suis arrivé à Metz le 12 vers cinq heures du matin.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le 16 août, M. le commandant de France n'a-t-il pas été envoyé par M. le maréchal Bazaine vers les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps? Quelles réponses a-t-il reçues au sujet des vivres?

M. LE COMMANDANT DE FRANCE. — Le 16 août, je reçus l'ordre de me rendre auprès des commandants des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps pour avoir des renseignements sur les positions de l'ennemi et savoir quelle était leur situation en vivres. Je me rendis auprès du maréchal Canrobert et du général Frossard; ils me donnèrent les renseignements suivants que je reportai à M. le maréchal Bazaine : le 2<sup>e</sup> corps n'a pas de vivres pour la journée du 16, il a très-peu de biscuit, pas de riz, pas de sucre, pas de café. Pour le 6<sup>e</sup> corps, les renseignements étaient à peu près identiques; il n'y avait que du riz pour la journée du 17, et à peine de quoi faire une distribution de biscuit. En apprenant cela, le maréchal, qui était à la maison de poste, témoigna un vif mécontentement et il me chargea de porter ces informations à l'intendant de Préval, qui était à Gravelotte.

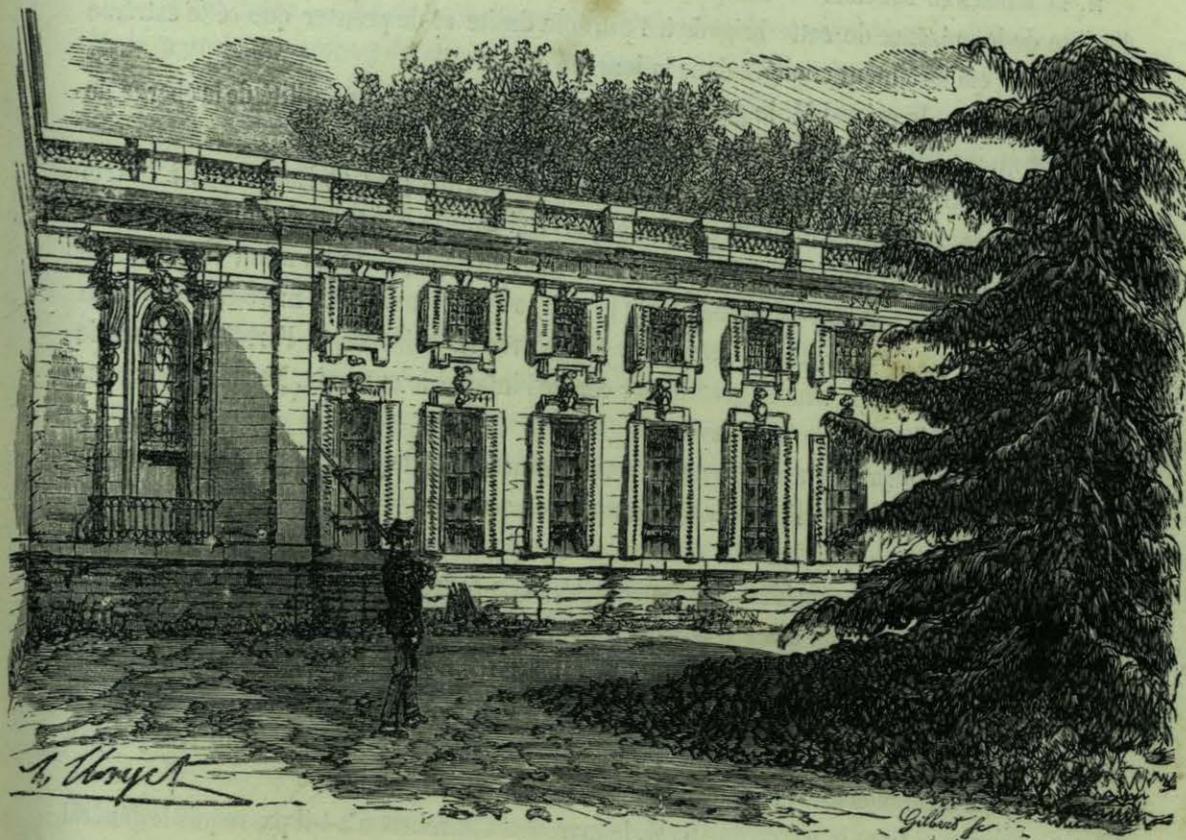
Le général de division Duplessis est interrogé par M<sup>e</sup> Lachaud sur ce point : le maréchal Bazaine ne s'est-il pas occupé, le 12 août, à rectifier l'emplacement des troupes? Le témoin borne sa déposition à répondre affirmativement.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — M. le général de Forton a livré le combat du 15 à Puxieux. Quelles sont les causes qui lui ont fait évacuer la position de Mars-la-Tour?

M. LE GÉNÉRAL DE FORTON. — Pendant la nuit du 14 au 15, j'avais appris par des gendarmes qui évacuaient Mars-la-Tour et par des habitants de différents villages qu'une assez grande quantité d'artillerie avait passé à Chambley, qui est en avant, vers le sud-est de Mars-la-Tour. Cette artillerie, évidemment, n'avait pas passé seule. J'allais donc très-prudemment. Lorsque je fus arrivé à un point d'où l'on pouvait découvrir le terrain au loin, je vis ce terrain tout couvert de Prussiens. J'envoyai alors un escadron en avant et deux autres à gauche, le tout sous la direction du prince Murat, qui commandait la brigade. Ces détachements battirent tout le terrain entre Puxieux et Mars-la-Tour, puis il se portèrent au delà de Puxieux en passant en arrière de Chambley; ils rencontrèrent partout des ennemis qui se retiraient; il ne restait que les gros bois d'où on continuait à envoyer des balles à la cavalerie lorsqu'elle s'approchait de trop près.

Au moment où le prince Murat faisait sa retraite vers Mars-la-Tour avec ses escadrons, il fut suivi par deux batteries prussiennes et par deux escadrons de hussards et de uhlans. Une fois sa brigade ralliée, j'envoyai le commandant Lambert prévenir le général Frossard, commandant du 2<sup>e</sup> corps, qui arrivait à Gravelotte quand je commençais à en partir.

Aussitôt que je fus prévenu que le général était là, j'allai lui parler; je lui montrai le pays, et je lui dis que la reconnaissance de dragons avait rencontré des ennemis de tous les côtés. Il me répondit qu'il avait ordre de ne pas pousser jusqu'à Mars-la-Tour, qu'il croyait, comme moi, que ma division, à Mars-la-Tour, était très-exposée à être coupée, qu'il avait l'ordre de se tenir à Rezonville et de placer sa cavalerie à Vionville. Je passai le reste de la journée à Mars-la-Tour; mais, vers le soir, je me rabattis pour me rapprocher du général



TRIANON SOUS BOIS. — Maison occupée par le maréchal BAZAINE.

Frossard, à Vionville. Je crois que, si j'étais resté à Mars-la-Tour avec ma seule division, j'aurais été coupé et que le lendemain matin, à neuf heures et demie, je n'aurais pas pu rejoindre le 2<sup>e</sup> corps.

Le capitaine LEPUS, qui vient déposer ensuite, est l'officier qui a été envoyé par le général de Forton au général Frossard, pour le prévenir que l'ennemi se montrait en force du côté de Mars-la-Tour; il confirme les paroles du général de Forton.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — C'est la brigade du général de France qui a accompagné l'empereur jusqu'à Étain. Je voudrais demander au général quels sont les motifs qui ne lui ont pas permis de rejoindre sa division.

M. LE GÉNÉRAL DE FRANCE. — J'ai accompagné l'empereur avec ma brigade jusqu'à son

arrivée à Conflans. A onze heures du matin, quand j'ai entendu le canon, j'ai marché dans cette direction. Le général du Barrail, qui avait encore un régiment de chasseurs d'Afrique à sa disposition, a pris le commandement de ces trois escadrons, qui lui constituaient une petite division, et il a été se mettre sous les ordres du général de Ladmirault. Pendant toute la journée, nous avons occupé la droite du général de Ladmirault; à cinq heures du soir, nous avons chargé contre une nombreuse cavalerie ennemie, qui se disposait à tourner la droite du général de Ladmirault. Je dois dire que, dans cette charge, ma brigade a été fort éprouvée.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — La question posée au témoin avait pour but de constater l'utilité de la présence de cette brigade à l'extrême droite et de prouver que cette extrême droite avait été fortement engagée dans la journée du 16.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je prierai M. le général du Preuil de s'expliquer sur l'utilité de la charge de cavalerie qu'il a faite le 16, par suite des ordres de M. le maréchal Bazaine.

M. LE GÉNÉRAL DU PREUIL. — Le 16, à midi, je me trouvais près de Rezonville, à la tête de ma brigade. Le maréchal me fit appeler et j'arrivai avec le régiment de cuirassiers de la garde impériale. L'infanterie et l'artillerie ennemies se déployaient en avant du village de Flavigny, et dessinaient un mouvement sur le village de Rezonville. Le maréchal me donna l'ordre de charger. Je lançai les lanciers et partis avec les cuirassiers; l'artillerie ennemie tourna bride, mais nous vinmes nous briser contre l'infanterie ennemie. Nous laissâmes sur le champ de bataille plus de 260 hommes.

M. LE GÉNÉRAL MONTARBY a dirigé une reconnaissance, le 16 au matin, pour s'assurer que les Prussiens n'avaient pas l'intention de couper notre droite.

« Le soir, nous étions en bataille contre le village de Rézonville, lorsque nous vîmes sortir une masse de troupes considérables, pêle-mêle, sans ordre, et comptant pour ainsi dire autant de numéros qu'il y avait d'hommes. Ce défilé a continué pendant fort longtemps, jusqu'à minuit. Quand cette tête de colonne est arrivée à Gravelotte, on a commencé des sonneries d'infanterie pour appeler les hommes. Puis, peu à peu, ces sonneries se sont répandues sur une ligne fort étendue, qui pouvait aller depuis l'extrémité du bois jusqu'à une lieue environ plus loin; elles ont duré au moins jusqu'à minuit. »

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Dans la soirée du 16, M. le maréchal Canrobert n'a-t-il pas requis le général pour éviter certains désordres qui s'étaient produits ?

M. LE GÉNÉRAL DE MONTARBY. — C'est vrai. M. le maréchal Canrobert s'est adressé à moi, et, en passant, m'a prié d'envoyer deux escadrons pour arrêter cette tête de colonne au bas de la côte.

M. LE DOCTEUR LEFORT. — Le 17 au matin, j'étais à la ferme de Saint-Hubert; dans l'après-midi, je me trouvais à Rezonville; à l'approche des Prussiens, j'avais abandonné la ferme de Saint-Hubert, après avoir évacué les malades qui s'y trouvaient. De Rozériculles, on dominait le passage, mais on ne voyait pas la Moselle; à une assez grande distance, j'apercevais des troupes qui se dirigeaient vers la Moselle; nous en avons causé longuement avec un colonel qui se trouvait sur le plateau; ces troupes nous préoccupaient beaucoup. On ne distinguait pas si c'était de la cavalerie ou de l'infanterie; seulement, avec une bonne lunette, on apercevait une masse noire qui circulait par échelons sur la route, et qui s'étendait à une grande distance. Ces troupes étaient donc assez considérables.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je désirerais savoir à quelle heure, le 18, M. le général Clappier est parti

du plateau de Saint-Quentin pour rallier M. le général Bourbaki, qui se portait vers la droite ?

M. LE GÉNÉRAL CLAPPIER. — Je commandais la réserve de l'artillerie de la garde, quatre batteries à cheval.

A cinq heures et demie environ, nous avons reçu l'ordre de monter à cheval. Au col de Lessy, je rencontrai M. le maréchal qui parut satisfait. Nous avons continué et nous sommes arrivés à Amanvillers, où nous nous sommes mis en batterie à gauche de l'artillerie du 6<sup>e</sup> corps. Notre feu, qui était très-vif, eut un bon succès, et les troupes ont pu effectuer leur mouvement de retraite.

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de continuer la liste des témoins assignés par la défense, je prie M. le maréchal Canrobert de répondre à une question que je crois utile de lui adresser en ce moment et je lui demande de faire connaître au conseil quelles positions le 6<sup>e</sup> corps a quittées dans la soirée du 16 août, sur quelles positions le 6<sup>e</sup> corps s'est replié, et de quelle façon s'est opérée sa retraite ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Le 16 août ?

M. LE PRÉSIDENT. — Oui.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je ne me suis pas retiré du tout.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas fait un mouvement de retraite ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Pas le moins du monde.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle était la position que vous occupiez dans l'après-midi ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Le soir, lorsque la nuit allait arriver, ma gauche tenait la pointe de Rezonville, qui faisait face à Vionville, à telle enseigne qu'il y avait plusieurs régiments qui avaient crénelé les murs d'enceinte des jardins, des maisons, des écuries et des granges. La garde était à ma gauche et combattait contre l'ennemi qui se trouvait entre le bois des Ognons et la route de Mars-la-Tour; le 2<sup>e</sup> corps était là. J'avais, en outre, le 100<sup>e</sup> de ligne, un autre régiment, la brigade du général Marguenat, qui a été tué, se trouvait à droite de la route de Rezonville, sa direction s'en allait vers le bois de Saint-Marcel. La division Levassor-Sorval m'avait donné une brigade pour appuyer la droite de Rezonville. L'autre brigade, qui avait beaucoup souffert, se tenait en arrière et faisait face, du côté du bois des Ognons, parallèlement à la route qui passe entre Rezonville et Gravelotte.

Quant à la droite, elle était dans le bois de Saint-Marcel et s'étendait vers le village de Saint-Marcel.

Je ne pense pas qu'elle l'occupait, parce que nous avons reçu l'ordre de nous resserrer un peu.

Voilà où nous en étions le soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Depuis quelle heure à peu près occupiez-vous ces positions ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Mais, depuis la veille.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous y étiez encore le soir ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Parbleu !

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous n'avez remarqué aucun symptôme de désordre ou d'ébranlement parmi vos troupes ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oh ! monsieur le président, un champ de bataille a une certaine étendue; celui-là avait peut-être trois quarts de lieue. Dans l'endroit où je me tenais, les troupes étaient parfaitement solides. Que, sur certains points, il y ait eu quelques

moments de faiblesse, c'est possible, je ne le garantis pas, mais je n'en ai pas trouvé trace dans les rapports de mes subordonnés.

M. LE PRÉSIDENT. — En somme, le 6<sup>e</sup> corps a occupé ses positions jusqu'au coucher du soleil?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Il les a occupées, monsieur le président, jusqu'à dix heures du soir.

Nous sommes partis le lendemain matin à quatre heures, dans l'ordre le plus parfait, pour aller à Verneville.

Cela ne veut pas dire que, dans quelques compagnies, dans quelques sections, il n'y ait pas eu un peu de trouble, mais je n'en ai rien su.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je voudrais, monsieur le président, vous prier de demander à M. le général de Gondrecourt s'il pense que, le 16 au soir, il était possible d'occuper Mars-la-Tour.

M. LE GÉNÉRAL DE GONDRECOURT. — Il m'est difficile de répondre à cette question.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — M. le président voudrait-il demander au général si, dans sa pensée, il était sage et possible, le 17, de marcher en avant.

M. LE GÉNÉRAL DE GONDRECOURT. — Je dirai que croire que le 17, nous pouvions marcher sur Verdun, sans admettre qu'au préalable nous fussions débarrassés de l'armée du prince Frédéric-Charles, c'est renverser tous les principes que j'ai sur la stratégie; principes que j'ai puisés dans des études assez sérieuses, car, enfin, pour marcher en avant, il ne fallait pas laisser sur ses derrières le prince Frédéric-Charles, et sur son flanc gauche une autre armée de 240 à 250,000 hommes, avec la perspective, en outre, de rencontrer en tête l'armée du prince royal, et de plus, sur son flanc droit, l'armée du prince de Saxe. Eh bien! marcher en avant sans avoir détruit d'abord l'armée du prince Frédéric-Charles, c'était courir un grand hasard. Peut-être que l'école de Condé l'eût fait, mais je ne crois pas que le sage Turenne l'eût tenté.

Après la déposition du général de Gondrecourt, le président fait entrer le capitaine Bartet.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — M. le capitaine n'était-il pas, le 18, de grand garde à Verneville?

M. LE CAPITAINE BARTET. — Nous étions en effet devant Verneville, en avant de Montigny-la-Grange.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — A quelle heure M. le capitaine a-t-il signalé l'ennemi, et quelle pouvait être l'importance des corps qu'il apercevait?

M. LE CAPITAINE BARTET. — C'était vers neuf heures et demie, il y avait quelques hommes isolés; nous les avons fait rejoindre. Plus tard, des groupes se sont formés, et l'ennemi a été en nombre vers dix heures et demie du soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-ce de l'infanterie ou de la cavalerie?

M. LE CAPITAINE BARTET. — C'était de la cavalerie seulement.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Je voudrais poser au témoin une question à propos de l'artillerie. A quelle heure l'artillerie et le génie sont-ils venus prendre position à Verneville?

M. LE CAPITAINE BARTET. — Vers onze heures.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — C'était précisément pour combattre les lignes du 4<sup>e</sup> corps. Au capitaine Bartet succède le capitaine Gudin.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le Conseil se rappelle la déposition qui s'est produite hier de la part de M. de Beaumont et de M. Mornay-Soult, relativement à un propos qui aurait été tenu, et qui a été entendu de deux façons différentes.

Je voudrais vous prier, monsieur le président, de demander à M. le capitaine Gudin si, à

Metz, quelques jours après le 18, M. de Mornay ne lui a pas parlé de sa rencontre avec M. de Beaumont et dans quels termes il lui a rappelé cet incident.

M. LE CAPITAINE GUDIN. — Presque immédiatement après mon arrivée chez M. le maréchal Bazaine, M. le capitaine de Mornay m'a raconté que, le 18, M. le maréchal avait donné l'ordre



LE MARÉCHAL BAZAINE BLESSÉ PAR UN ÉCLAT D'OBUS.

à M. de Beaumont d'aller trouver M. le général Bourbaki pour lui dire de rester sur ses positions, de se lier avec le maréchal Canrobert et de ne pas engager la garde à la légère.

*L'audience est levée.*

AUDIENCE DU 28 OCTOBRE.

M. LE COLONEL DE GIRELS. — Dans la nuit du 16 au 17 août, j'ai reçu une dépêche de M. le général Soleille, que j'ai envoyée à M. le maréchal Bazaine. Elle portait en substance

l'ordre qu'il était nécessaire d'envoyer de suite ce qu'il y avait de disponible à l'arsenal de Metz en munitions. J'ai obéi à ces prescriptions.

M. PETITPAS DE LA VASSELAIS, directeur des transmissions télégraphiques, entre dans de longs détails pour expliquer tout ce qui se rattache au service télégraphique à Metz, et rappelle les mesures qu'il a cru devoir prendre ou conseiller au commandant supérieur à Metz pour rendre ses communications plus faciles (1). Nous ne croyons pas devoir suivre le témoin dans toutes ses explications; nous nous bornerons donc aux passages de sa déposition qui offrent un intérêt spécial. Après avoir rappelé quelles étaient les communications télégraphiques qui existaient au début de la guerre, et avoir indiqué à quelles dates elles ont successivement été détruites par les Prussiens, M. de la Vasselais établit que nous avons pu, pour la dernière fois, nous servir du télégraphe le 19 août, pendant une heure. Voyant le service intercepté, M. de la Vasselais a pensé à divers expédients, et ici, nous lui laissons la parole :

« J'allai donc trouver le général Coffinières, et je lui dis : « Général, nous n'avons plus aucune communication. Je viens vous faire une proposition. Vous avez ici, au génie, une grande quantité de câbles; je crois qu'on pourrait peut-être essayer d'établir dans la Moselle une communication entre Metz et Thionville, en coulant les câbles que vous avez. Cette opération est plutôt l'affaire du génie que la mienne; cependant, si vous ne trouvez personne de bonne volonté, je me mets tout à votre disposition, et j'essayerai pendant la nuit. Je ne sais pas bien dans quel état est la basse Moselle; mais enfin, c'est une chose

(1) Nous entrons dans une nouvelle série de questions : la plus grave et la plus importante, celle sur laquelle nous devons appeler tout spécialement l'attention du lecteur : les rapports du maréchal Mac-Mahon avec le maréchal Bazaine.

Le sujet est particulièrement difficile : nous en avons momentanément fini avec ces longues et émouvantes dépositions que nous retrouverons d'ailleurs plus tard. Nous sommes dans le domaine des faits, des détails, il faut les étudier et demander à chacun d'eux ce qu'il peut nous fournir pour la découverte de la vérité. Nous aurons soin de supprimer les longueurs, d'élaguer tout ce qui n'importe pas au sujet, enfin, par des notes répétées, nous nous efforcerons d'empêcher le lecteur de s'égarer.

Mais tout cela serait inutile si, dès le début, nous ne lui fournissions quelques indications générales.

A partir du 19 août, l'armée de Metz est investie, elle n'a plus de communications régulières avec le dehors, et cependant, c'est à ce moment surtout qu'il lui importe d'être exactement renseignée sur ce qui se passe.

De nouvelles troupes se rassemblent, en effet, à Châlons, elles sont sous les ordres du maréchal Mac-Mahon, qui se propose de marcher au secours de l'armée de Metz. Mais, pour que ce plan réussisse, il faut que les deux armées n'agissent pas au hasard, qu'elles combinent une action commune. S'il en est autrement, l'ennemi sera libre de choisir son heure, de dégarnir les points qui ne lui semblent pas menacés, d'accabler enfin celui des deux adversaires qui se montre le plus audacieux.

Il est donc indispensable qu'une entente s'établisse entre les deux chefs; des messagers sont envoyés; nous allons successivement suivre leurs dépositions. Malheureusement, leur dévouement est inutile. L'armée de Châlons marche seule, et n'étant pas soutenue par le maréchal Bazaine, elle succombe à Sedan.

Pourquoi cette inaction de l'armée de Metz? Est-ce, comme le soutient la défense, parce que le maréchal Bazaine n'a pas été renseigné? C'est ce qu'il est utile de rechercher. Il n'est pas moins nécessaire de se demander si le général en chef de l'armée du Rhin a adressé au maréchal Mac-Mahon toutes les communications possibles et de rechercher pourquoi elles ne sont pas arrivées.

Ainsi deux ordres de questions différentes :

1<sup>o</sup> Quelles sont les tentatives qui ont été faites vers Metz?

2<sup>o</sup> Quelles sont celles qui se sont produites de Metz?

On conçoit combien importe la solution de ces deux problèmes; c'est elle seule en effet qui peut nous faire connaître à qui incombe la responsabilité du désastre de Sedan.

« à tenter. » On m'a répondu que la chose n'était pas nécessaire. Je n'ai pas insisté. « Le 20, il est venu deux émissaires. Je ne peux préciser quelles étaient les dépêches qui avaient été apportées, parce que je ne les ai pas vues. Mais, d'après ce que m'a dit mon commis principal, il devait y en avoir une du maréchal de Mac-Mahon. »

A trois heures est arrivé le nommé Flahaut, qui m'a apporté un second paquet de dépêches. Je les ai toutes expédiées à destination, après avoir dit à Flahaut : « Vous allez attendre; j'ai un paquet de dépêches à vous faire remporter. » Cet agent m'avait, en effet, déclaré qu'il avait l'intention de rentrer à Thionville le soir même. De plus, je l'ai envoyé au maréchal Bazaine, comptant que le maréchal devait avoir besoin de lui.

Effectivement, à six heures du soir, alors même que cet agent était au quartier général, je reçus un ordre du maréchal qui me faisait demander si j'avais à ma disposition les hommes qui étaient venus dans la journée, et j'ai répondu que j'avais l'agent Flahaut. A partir de ce moment, je n'ai plus eu aucune communication avec l'extérieur; aucun agent n'est plus revenu chez moi, et je n'ai plus rien reçu.

Après diverses questions d'une importance moindre, le président fait remettre à M. de la Vasselais une dépêche : c'est bien celle qui est arrivée à son bureau (la première) le 20 août.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est la dépêche du maréchal de Mac-Mahon du 19 août, qui porte une note autographe de M. le maréchal (1).

Elle vous a donc été remise vers onze heures du matin. Voulez-vous voir, monsieur le directeur, la date de l'expédition?

M. PETITPAS DE LA VASSELAIS. — Onze heures trente-cinq.

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle heure a-t-elle été envoyée?

M. PETITPAS DE LA VASSELAIS. — Elle est partie de Châlons le 19 août, à trois heures trente-cinq du soir; elle est arrivée à onze heures à Metz, et a été expédiée à onze heures trente-cinq minutes par un homme de mon bureau, qui a été chargé de la porter au Ban-Saint-Martin.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien de temps pensez-vous qu'il ait mis à la porter?

M. PETITPAS DE LA VASSELAIS. — Oh! une demi-heure, au grand maximum.

A la suite de la déposition du directeur des transmissions télégraphiques, nous entrons dans la série des agents qui ont été chargés de porter des dépêches.

BRAIDY, garde forestier. — L'inspecteur des forêts m'avait donné l'ordre de surveiller le côté de la plaine de Charleville, près de Fresnes-en-Woëvre. Le 17, l'armée prussienne était à Fresnes; j'avais été rendre compte à l'inspecteur de son approche à sept lieues de Verdun; l'inspecteur m'a prié d'aller avec lui chez le général commandant, pour lui rendre compte de ce que j'avais vu. Je rendis compte au général, qui me dit : « Je voudrais trouver un homme sérieux capable de porter une dépêche à Metz. » Je répondis : « Général, si vous voulez me la confier, je la porterai. — Êtes-vous disponible en ce moment? — Oui. — Eh bien! vous allez partir de suite. » Le général me remit une dépêche, et je partis pour Metz.

Après divers incidents (2), le témoin arrive à nos avant-postes :

(1) Disons dès à présent, pour plus de clarté, qu'il existe deux dépêches du maréchal Mac-Mahon expédiées vers Metz : l'une est datée du 19, l'autre du 22 août, c'est sur cette seconde que doit surtout porter l'attention.

(2) Afin de ne pas allonger démesurément ce compte rendu, nous supprimerons tout ce qui est incident et ne se rapporte pas directement au sujet, le récit y gagnera en clarté.

J'ai rencontré des chasseurs du 5<sup>e</sup> à cheval en reconnaissance; ils étaient commandés par un capitaine. Je remis ma dépêche au capitaine; il la porta de suite au maréchal Bazaine, et il me donna un sous-officier pour me conduire au Ban-Saint-Martin. Je suis arrivé à cinq heures du soir. Le maréchal m'a fait expliquer comment j'étais venu et ce que j'avais vu. Après lui avoir rendu compte, le maréchal m'a fait donner un laissez-passer pour entrer à Metz, en me disant: « Vous êtes un homme intelligent; venez demain, à midi, à mon quartier général, on vous remettra une dépêche importante. » Le lendemain, à midi, j'ai été au quartier général; j'ai trouvé un officier de service, qui m'a dit d'attendre. Après avoir attendu deux heures, trois heures, quatre heures, ne voyant arriver personne, je priai un officier de service de dire à M. le maréchal que je l'attendais, et que s'il n'avait pas besoin de moi, je m'en irais rejoindre ma famille. Le maréchal me fit entrer et me remit une dépêche.

Je suis parti de Metz à cinq heures. A neuf heures, nous avons été pris par les Prussiens, qui nous ont trébuchés jusqu'à deux heures du matin à peu près.

Après avoir interrogé les fugitifs et menacé de les fusiller, les Prussiens les relâchent enfin: ils sont arrivés à Verdun le 22 et ont remis ce jour-là la dépêche au général.

FISSABRE, garde-forestier. — Le 19 août 1870, le garde Braidy est venu me requérir pour l'accompagner à Metz.

Rien de particulier à relever dans cette déposition, identique à la précédente; nous ne citerons donc que la partie suivante de l'interrogatoire:

M. LE PRÉSIDENT. — Le 21 août, vous n'avez pas rencontré d'émissaires qui cherchaient à pénétrer dans Metz?

FISSABRE. — Ils sont venus chez moi; il y avait un forestier et un préposé des douanes. Braidy était alors parti.

J'ai omis de dire que nous avons rencontré, à Metz, le brigadier Scalabrino, qui est venu avec nous et a été arrêté avec nous.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour avez-vous rencontré ces deux émissaires qui voulaient pénétrer dans Metz?

FISSABRE. — C'est le 21, à onze heures.

M. LE PRÉSIDENT. — Pendant que vous voyageiez entre Metz et Verdun, quand vous êtes-vous arrêté chez vous?

FISSABRE. — Le 21. Ces deux émissaires savaient que j'étais rentré; ils étaient déjà à Moyeuville, et ils sont retournés pour venir chez moi me demander comment j'avais passé; je leur dis que je ne croyais pas qu'ils pourraient passer, à moins de prendre par Hayange et Thionville. Je ne savais pas que c'était encore investi de ce côté. Ils me dirent qu'ils avaient une dépêche à porter, mais que, comme ils voyaient qu'ils ne pourraient pas passer, il leur était inutile d'aller plus loin. Je ne sais pas s'ils ont pu arriver ou non.

SCALABRINO, garde-forestier. — Le témoin est parti, le 17 août, pour Metz, chargé d'une dépêche: il est arrivé, le 18 août, à huit heures du matin, et a vu le maréchal qui lui a dit de revenir à cinq heures du soir.

Je suis allé à Metz en attendant cinq heures. Vers dix heures, la bataille de Saint-Privat a commencé. J'ai pensé qu'il fallait quitter Metz et retourner un peu plus tôt au quartier général: j'y suis arrivé vers quatre heures du soir. Le maréchal est rentré à sept heures ou sept heures et demie, je me suis alors adressé à un aide de camp et je lui ai dit que je

désirais avoir la réponse que le maréchal m'avait promise. Il me répondit: « Le maréchal est avec ses généraux; il ne peut vous donner audience. » J'ai attendu jusqu'à neuf heures du soir.

A neuf heures, je ne savais pas où aller me loger, j'insistai pour avoir ma dépêche et je dis à un aide de camp de prier M. le maréchal de me la donner. J'ajoutai que je ne savais pas où loger, et le priai de me laisser coucher dans son écurie; il faisait une nuit affreuse. Il me répondit qu'il n'avait pas de place. Je suis allé chez un aubergiste des environs qui n'avait pas non plus de place; je lui ai demandé de coucher n'importe où, sur une table, par terre, il m'a refusé. J'ai couché derrière un cheval en ramassant quelques débris de paille, ou plutôt de fumier.



LE GÉNÉRAL DECAEN.

(Tué à Borny.)

Le 19, au soir, le maréchal fit dire au témoin qu'il n'avait pas de dépêche à lui donner.

Le soir, j'ai rencontré le garde Braidy qui était également porteur d'une dépêche.

Il m'a dit: « Écoutez, brigadier, attendez-moi, demain, j'ai rendez-vous au quartier général, j'ai une dépêche à rapporter. » Je lui ai répondu: « Je vous attendrai, nous partirons ensemble. »

Le témoin revint à Verdun avec Braidy.

GUILLEMEN. — Je me trouvais le 19 à Verdun, lorsque mon inspecteur me dit: « L'intendant militaire a besoin d'un garde pour correspondre avec M. le maréchal Bazaine; vous allez partir pour l'armée. Je répondis que, s'il le fallait, je partirais. Je me rendis auprès de l'intendant militaire, qui me remit une dépêche pour le maréchal Bazaine. Je partis avec la dépêche, le 19, vers deux heures de l'après-midi. M. l'intendant militaire m'avait informé que, sans doute, je trouverais l'armée française du côté de Conflans. Arrivé à Conflans, je

n'ai pas vu l'armée, j'ai suivi mon chemin jusque sous les murs de Metz, où j'ai trouvé le maréchal Bazaine au Ban-Saint-Martin.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour était-ce?

GUILLEMIN. — Je suis arrivé le 20. J'ai remis la dépêche au maréchal; il en a pris connaissance ce jour là-même vers les deux heures de l'après-midi.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le maréchal ne vous a fait aucune observation en la recevant?

GUILLEMIN. — Il m'a dit : « Il est trop tard ! »

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que cela voulait dire?

GUILLEMIN. — C'était une dépêche pour les vivres.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment le savez-vous?

GUILLEMIN. — Je connaissais la dépêche.

M. LE PRÉSIDENT. — Elle vous avait donc été remise ouverte?

GUILLEMIN. — Oui, monsieur le président, je l'avais lue.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que l'on vous avait dit de la lire pour le cas où vous seriez obligé de la détruire?

GUILLEMIN. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel en était le contenu?

GUILLEMIN. — Voici son contenu : « Faut-il transporter les vivres sur Metz ou sur Reims? Verdun est bien approvisionné de tout. »

Le maréchal remit au témoin une dépêche pour Thionville, mais il essaya en vain de passer.

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — Le 17, vers huit heures du soir, je fus appelé par M. le maréchal. Il me parla de son projet de s'élever vers le Nord; il me prescrivit de prendre la voie ferrée de Thionville, d'aller au besoin jusqu'à Châlons et de pousser rapidement vers Metz ce que je pourrais rencontrer en pain et en biscuit pour en munir l'armée qui pouvait en manquer. Il m'indiqua en même temps Longuyon comme centre de ravitaillement pour l'armée et il me prescrivit de donner des ordres pour y rassembler des vivres. Je partis vers neuf heures avec le commandant Magnan.

Après avoir exposé comment il s'occupa à ravitailler les places du Nord, et à diriger des convois de vivres sur Metz, — ou du moins aussi près que possible de la ville, — l'intendant explique aussi comment il lui fut impossible de rejoindre l'armée de Metz.

Ayant ainsi préparé la seconde partie de ma mission, je me disposai à retourner à Metz, lorsque je retrouvai, à la gare de Charleville, le commandant Magnan, le docteur Larrey et M. l'aumônier Métairie, qui avaient trouvé la voie de Metz coupée par l'ennemi. Comme il pouvait se faire que la rupture de la ligne fût de peu d'importance, et que tout eût été réparé dans la nuit ou dans les premières heures de la matinée, nous reprîmes le train le lendemain par Metz; mais, arrivés à Thionville, nous apprîmes que la voie ferrée était occupée sérieusement par l'ennemi.

Je pensai qu'il n'était pas possible de rester à Thionville; la voie pouvait être coupée le lendemain, — c'est, je crois, ce qui arriva, — et je me serais trouvé bloqué dans cette place sans pouvoir rendre aucun service. Je jugeai plus prudent d'aller à Montmédy pour diriger le mouvement de concentration de vivres sur Longuyon. Je rentrai à Montmédy vers six heures du soir. Dans la nuit, je fus rejoint par M. l'intendant général de l'armée, qui venait de Verdun; je lui rendis compte de ma mission, et, le lendemain, je repris, sous ses ordres,

la direction du ravitaillement par les voies ferrées. Ce ravitaillement marcha bien; car, après huit jours, nous avions sur rails un million cinq cent mille rations.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous contribué, ou essayé de contribuer à établir des communications avec M. le maréchal Bazaine, à lui faire parvenir quelques avis sur ce que vous pouviez savoir, par exemple, pendant les journées dans lesquelles vous avez circulé sur le chemin de fer du Nord ou pendant votre séjour à Montmédy, sur la marche de l'armée allemande?

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — Jamais. Mon chef était présent à Montmédy, et je savais que le commandant Magnan s'occupait d'établir des communications avec le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez rien su, alors, de ce qui a pu être tenté pour lui faire parvenir des messages?

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — J'ai su qu'un grand nombre d'émissaires ont été envoyés. J'en ai vu aller et venir; mais je n'ai jamais connu exactement le résultat de leur mission.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous entendu raconter par des personnes dignes de foi ce qui se passait à Metz ou dans les environs de Metz?

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — Je n'ai jamais rien entendu de sérieux à cet égard.

M. LE PRÉSIDENT. — Ni M. le commandant de place de Montmédy ni les autorités n'ont pu vous mettre au courant?

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — Je crois que, lorsque nous sommes arrivés à Thionville, c'est le commandant de place qui nous a dit que la voie ferrée était coupée. Mais, en dehors de cela, nous n'avons rien appris.

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne vous a rien dit qui vous fit connaître la journée de Saint-Privat?

M. L'INTENDANT DE PRÉVAL. — Non, je n'ai eu de renseignements à cet égard que par une dépêche télégraphique qui a été affichée à Charleville et qui était complètement erronée.

M. l'intendant général Wolf était à Verdun, s'occupant de ravitailler la ville, dans la pensée que le maréchal Bazaine aurait besoin de ces provisions, lorsqu'il reçut du maréchal de Mac-Mahon l'ordre d'envoyer tous les approvisionnements de Verdun à Reims. De là, l'intendant Wolf se rendit à Montmédy.

Je ne crois pas exagérer en disant que, le 26, on avait trouvé 800,000 rations à Mézières et dans toutes les gares intermédiaires. J'avais été forcé d'agir ainsi et disperser mes approvisionnements, parce qu'il fallait laisser la voie libre. Le 23, je reçus une lettre de M. l'intendant du 6<sup>e</sup> corps, M. Vigo-Roussillon, qui me prévenait d'avoir à me préparer à recevoir le corps du maréchal de Mac-Mahon, à la date du 26. Tous mes efforts ont tendu à assurer la facilité des distributions en présence de l'arrivée, à coup sûr, d'une armée et peut-être de deux. Pendant quelques jours, je suis resté dans l'attente, ne voyant rien venir, jusqu'au jour où j'appris le désastre!

M. L'INTENDANT GÉNÉRAL UHRICH. — Je suis arrivé au camp de Châlons en vertu d'un ordre du ministre de la guerre à la date du 16 août, c'est-à-dire la veille de l'arrivée de M. le maréchal de Mac-Mahon. Je n'étais pas l'intendant en chef de son armée, j'étais seulement chargé de commander tout ce qui était nécessaire aux troupes, de réorganiser tous les services administratifs un peu décomposés par suite des combinaisons nouvelles qui créaient un douzième corps. Lorsque le maréchal est arrivé le 17, nous étions dans des conditions de pénurie très-grande; il n'y avait rien au camp. Tout avait été conservé dans les gares de

Reims et de Châlons. Pendant huit jours, les chemins de fer n'ont admis que des hommes et ont été obligés de refuser tous les trains d'approvisionnement.

M. L'INTENDANT GÉNÉRAL UHRICH. — Il n'y avait qu'un seul rail de Châlons au camp et jusqu'à Reims. Les convois qui amenaient des troupes n'avaient pas le temps de s'arrêter; ils passaient avec une rapidité vertigineuse, et il n'était pas possible d'y intercaler le moindre approvisionnement; de sorte que les gares de Châlons et de Reims étaient encombrées d'une manière extraordinaire et que le camp était affamé.

Lorsque le maréchal a quitté le camp de Châlons pour se diriger sur Reims, la situation s'était un peu améliorée, on avait reçu de Paris quelques approvisionnements, et nous avons pu subvenir à la subsistance des troupes.

*L'audience est suspendue.*

M. LE COLONEL TISSIER. — J'ai été chargé d'établir les ordres de route lorsque l'armée devait partir de Reims pour Paris. Mes instructions indiquaient une marche en trois colonnes. Le chef d'état-major général Faure, est venu me montrer une dépêche, ou plutôt la copie, sur un carré de papier assez informe, d'une dépêche dans laquelle le maréchal Bazaine disait qu'il voulait se retirer sur Metz et marcher par le Nord. On m'a dit alors de faire de nouveaux ordres de route en vue d'une marche sur Reims. Je n'ai pas conservé de cette date un souvenir précis.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-ce une dépêche originale ou une expédition?

M. LE COLONEL TISSIER. — Je crois que c'était une expédition.

M. LE PRÉSIDENT. — Savez-vous quel jour M. le colonel Faure vous l'a montrée?

M. LE COLONEL TISSIER. — Je ne me rappelle pas quel jour, mais je sais que c'était après notre arrivée à Reims avec l'empereur, probablement la veille du jour où nous avons quitté cette ville pour marcher sur Reims, mais je n'oserais pas l'affirmer.

M. LE PRÉSIDENT. — N'était-ce pas le 21 que vous avez rédigé ces nouveaux ordres de route pour diriger l'armée sur Reims?

M. LE COLONEL TISSIER. — C'est possible, je ne m'en souviens pas.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — C'est le 22.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Oui, cela doit être le 22.

Le commandant Becker, qui a déjà déposé, reparait devant le conseil.

M. BECKER. — Le 29 août, je suis arrivé à Mouzon avec le général Dejean, dont j'étais l'aide de camp. A cette date, le général venait d'être nommé commandant du génie de l'armée de Châlons.

Le général Dejean s'est occupé de donner des instructions à ses officiers pour préparer le passage de la Meuse. J'ai été chargé moi-même par le général de faire établir un pont à Villers, devant Mouzon, et c'est en venant lui rendre compte de ma mission que le général Dejean me dit avoir réquisitionné un cheval; il était destiné à un courrier qui revenait du quartier général du maréchal de Mac-Mahon à Raucourt et qui portait une dépêche au maréchal Bazaine.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Je crois que le témoin n'a pas fixé la date à laquelle le cheval a été réquisitionné par le général Dejean.

M. LE COMMANDANT BECKER. — C'était le 29, entre une heure et deux heures de l'après-midi.

M. ROUCHER D'AUBANEL, sous-préfet de Montmédy pendant la durée de la guerre. — Mon rôle s'est borné à fournir au commandant Magnan particulièrement et aux officiers qui me

l'ont demandé ensuite, tout ce qui était de nature à leur faciliter des communications avec la place de Metz. Les inspecteurs des forêts et des douanes ont choisi parmi leurs hommes ceux qui leur inspiraient le plus de confiance, pour servir d'émissaires à ces officiers. Je n'ai



LE PRINCE FRÉDÉRIC CHARLES.

jamais transmis moi-même de dépêches, je n'en ai pas eu à transmettre; je n'ai pas su non plus ce que contenaient les dépêches de ces messieurs.

La seule dépêche que j'aie envoyée au ministère de l'intérieur a été expédiée sur la demande du commandant Magnan, qui n'avait pas de chiffre à sa disposition; il m'a demandé si j'en